

# Domaine Fleurié : que La Montagne est belle !

Encore peu connu du public, le Domaine Fleurié, entre Saint-Bernard et la ravine de la Grande Chaloupe, ne manque pas d'arguments pour attirer les promeneurs du dimanche comme les randonneurs passionnés de nature. Ce terrain d'une centaine d'hectares, acheté en 1998 à la famille Fleurié par le Conseil général, couvre deux milieux naturels contrastés. La partie la plus proche de Saint-Bernard était autrefois cultivée : des champs d'ananas, de maïs et de canne jouaient avec la déclivité du terrain, entre 400 et 600 mètres d'altitude. Le Département



CEN Réunion

y a aménagé des aires de pique-nique autour de clairières dégagées. Aujourd'hui, il fait bon s'y prélasser en admirant la ronde des Papanges dans le ciel. Plusieurs sentiers parcourent la savane environnante, où l'érosion révèle ici et là les roches du massif de La Montagne. Ce sont les plus anciennes de La Réunion, formées par des coulées du piton des Neiges deux millions d'années plus tôt. On peut aussi y admirer les mille nuances de la terre volcanique usée par le temps : un pur bonheur pour les géologues amateurs !

En s'approchant du rempart de la Grande Chaloupe, la forêt semi-sèche des origines reprend ses droits. Change-écorce et Bois de joli-cœur, Bois de rempart et Bois d'olive noir abondent, même si la redoutable Liane papillon, espèce invasive, monte ici et là dans la ramure. Les petits oiseaux forestiers (Oiseau blanc, Oiseau Vert...) se laissent admirer, quand les regards ne sont pas attirés par l'horizon de l'océan Indien.

« Le Domaine Fleurié a un énorme potentiel » se réjouit Nicolas Vitry, un des conservateurs du CEN Réunion qui donne rendez-vous au public en octobre, à l'occasion des Week-Ends Nature, pour des visites guidées de cet Espace Naturel Sensible qui gagne décidément à être connu.

**Deux possibilités d'accès au Domaine Fleurié : par la route de La Montagne (l'entrée est indiquée, vers le PK 16 ; 1,5 km de piste) ou à pied, par un sentier qui part du chemin des Anglais (côté Saint-Bernard).**

**L'accès est gratuit toute l'année, des visites guidées sont proposées par le CEN Réunion (5 € par personnes, 4 € pour les scolaires). Réserver au 0692 64 46 21 ou au 0692 69 18 63.**



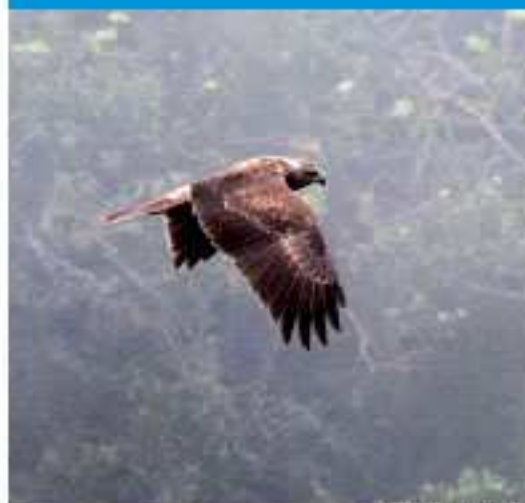
Département de La Réunion

**Le Conseil Général investit 10 millions d'euros pour le patrimoine naturel**

Le Conseil général est un acteur incontournable dans la préservation des milieux naturels et exceptionnels de l'île. Chaque année, il consacre 10 millions d'euros à la préservation et valorisation des espèces endémiques, à la lutte contre les espèces invasives, à la réalisation d'aménagements pour l'accueil du public et à la sensibilisation de tous.

## La Papangue

**GROS PLAN**



CEN Réunion

Le massif de La Montagne, au niveau de la ravine de la Grande Chaloupe, est un site d'observation idéal du Busard de Maillard, ou Papangue. Originaire de Madagascar, le Papangue a évolué pour s'adapter à la nature réunionnaise et il est désormais considéré comme une espèce endémique de La Réunion. Le rapace semble omniprésent dans le ciel de notre île, pourtant sa population se limite à environ 200 couples.

**ESPACES  
NATURELS  
SENSIBLES**

